



Maladie et plan social entreprise

Par **scellier**, le **04/02/2010** à **10:21**

Bonjour, je suis actuellement en maladie à cause de mon entreprise ou rien ne va plus entre eux et moi dans deux mois ou moins un deuxième plan de départ volontaire va être proposé vu mon état actuel puis je en bénéficier ? salutations
scellier f